



Études de communication

langages, information, médiations

13 | 1992

Pratiques d'écriture et champs professionnels (2)

Quelques exemples pour l'identification des espaces socio-discursifs dans les écritures professionnelles

Examples Towards Identification of Social Standards of Discourse in Professional Writing.

Olivier Chantraine



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2782>

DOI : 10.4000/edc.2782

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 1992

Pagination : 157-168

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Olivier Chantraine, « Quelques exemples pour l'identification des espaces socio-discursifs dans les écritures professionnelles », *Études de communication* [En ligne], 13 | 1992, mis en ligne le 12 janvier 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2782> ; DOI : 10.4000/edc.2782

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Quelques exemples pour l'identification des espaces socio- discursifs dans les écritures professionnelles

Examples Towards Identification of Social Standards of Discourse in Professional Writing.

Olivier Chantraine

- 1 Si l'on considère l'hypothèse¹ qu'existent des « écritures professionnelles », spécifiques d'un certain nombre de « professions », un aspect de ces écritures professionnelles est qu'elles sont structurées par des normes d'usage, des mots et des propositions, aux légitimités hétérogènes et parfois contradictoires, lesquelles renvoient à des espaces différents de légitimité et de valeurs. La genèse de cet usage spécifique des mots est à chercher dans les pratiques discursives des lieux de formation professionnelle, des publications spécialisées, des pratiques disciplinaires avec lesquelles les acteurs du secteur considéré sont en relation, des secteurs professionnels proches ou concurrents et les discours médiatiques qui prennent l'activité en question pour objet.
- 2 Pour mieux identifier ces espaces socio-discursifs de légitimité langagière, je voudrais proposer ici l'analyse de quelques exemples, fondée sur l'utilisation de repères et indices qui permettent de constater dans les textes réels la relation des énoncés à ces pôles de légitimité socio-discursives.
- 3 Mon hypothèse est que ces espaces sont distincts mais co-présents, et qu'un aspect du savoir-faire communicationnel des locuteurs est l'aptitude à jouer des règles qui organisent ces espaces, leurs frontières, leur agencement et la circulation de l'un à l'autre; cette compétence, nécessaire à la production et la mise en circulation des énoncés, est le plus souvent latente, ou inconsciente, implicite : difficile à objectiver dans des faits manifestés dans les énoncés eux-mêmes.

- 4 Il ne s'agit pourtant pas de décrire comment les locuteurs et écrivains prétendent gérer les légitimités langagières - auquel cas il suffirait de les interroger sur leurs pratiques et de recueillir leur savoir méta-discursif - mais bien comment ils les gèrent effectivement dans la réalité quotidienne, qu'ils soient ou non savants quant à leur pratique : ce qui suppose donc de prendre les moyens de reconnaître dans des énoncés effectivement produits dans les cadres professionnels des segments explicitement utilisés à cette fin de gestion.
- 5 Je m'attacherai donc ici à des signaux, explicites dans les énoncés, qui gèrent le passage - le switching - d'un territoire à un autre², et aux modalités de transition des mots et propositions d'un espace à un autre.

I. Dans un écrit de formation: une séquence d'apparentes tautologies

- 6 Je propose au lecteur de s'intéresser un moment au texte suivant :
- EXTRAIT D'UN MÉMOIRE D'ÉDUCATEUR :
- Le Cèdre Bleu est un centre sanitaire de moyen séjour, autrement dit un centre de post-cure. Comme l'indique cette dénomination, la post-cure intervient après la période du sevrage, qui n'est pas effectué dans le centre, en tout cas en ce qui concerne le Cèdre Bleu. Mais c'est surtout une période pendant laquelle le toxicomane va se couper, volontairement, de son milieu d'origine, dans lequel il a rencontré la drogue, dans lequel il a vécu sa « galère ». [...] Les centres de post-cure sont connus comme étant essentiellement le lieu privilégié pour rompre avec le milieu d'origine où la personne a rencontré le produit et vécu « sa galère »³.*
- 7 Dans cet extrait d'un mémoire rédigé en vue de l'accession au statut professionnel d'éducateur spécialisé, une étudiante travaille à la production d'un énoncé définitoire⁴ : il s'agit de fournir une définition « professionnellement » recevable de l'établissement dont elle parle, où, par ailleurs, elle effectue à l'époque où elle écrit un stage. Je ferai d'abord l'inventaire des mots définis, et des définitions fournies, en indiquant les ancrages successifs des couples *definiendum-contenu définitoire* dans des espaces socio-discursifs spécifiques. Ensuite j'analyserai la structure argumentative de cette activité définitoire et les outils syntaxiques et lexicaux qu'elle utilise pour opérer les passages de l'un à l'autre, délimiter ses reformulations.

1. Mots à définir, définitions, contenus définitoires.

- 8 - « **Le Cèdre Bleu** », nom propre servant à désigner couramment l'institution en question dans le langage des éducateurs de la région. Celle-ci n'a paru à l'étudiante devoir être ainsi « définie » qu'au stade final de la rédaction de son travail.
- 9 En effet, « **on** » sait bien ce que c'est que le « Cèdre Bleu » quand on travaille dans le secteur de l'Éducation Spécialisée dans le Nord-Pas-de-Calais : le nom propre suffit à évoquer une certaine façon d'appréhender l'accueil des toxicomanes en post-cure, et un certain type de « projet éducatif ». De la même manière qu'un psychiatre sait ce que signifie « Bonneuil » ou « Sainte-Anne ».
- 10 La nécessité d'explicitier ce qui jusque-là n'avait eu qu'à être nommé pour permettre les échanges informels - avec d'autres étudiants - stagiaires, avec les formateurs ou enseignants - s'est donc imposée en référence aux exigences de la reconnaissance, par l'examen, de l'aptitude à produire une écriture professionnelle recevable par un jury non

exclusivement composé d'initiés à ce langage communautaire, se référant aussi à des normes communicationnelles externes au champ du quotidien de la formation et de la pratique.

- 11 L'évidence a donc dû être dépassée, et le nom propre, au « contenu » spontanément identifié, a dû être posé en **definiendum** : « le Cèdre Bleu est... ».
- 12 - « Le Cèdre Bleu est... », donc, ici, ... « **Un centre sanitaire de moyen séjour** », définition administrative de l'établissement, renvoie au statut réglementaire de celui-ci, qui ne souffre pas d'ambiguïté, et permet aux personnels compétents d'identifier les missions et les normes spécifiques de l'établissement que l'administration fait respecter. Savoir, donc avoir appris, ce qu'est « un centre sanitaire de moyen séjour » permet de définir toute une série de tâches : bilans, demandes de renouvellement de prise en charge notamment...
- 13 - [...] *autrement dit* « **un centre de post-cure** ». Laissons pour plus tard le commentaire de cet « *autrement dit* », et repérons maintenant une nouvelle définition du Cèdre Bleu, en référence au langage médical. Cette définition fait elle-même l'objet d'une glose, qui pourrait sembler à la limite de la tautologie : « la post-cure intervient après la période de sevrage ». Elle a pourtant un sens: il s'agit de poser la signification thérapeutique de la mission de l'établissement, que la suite du travail tendra à faire apparaître comme tout aussi « importante » pour éviter la « rechute » que le « sevrage ». Est donc mise en place la légitimité médicale de l'établissement, telle qu'elle permettrait pour un médecin d'en décider « l'indication ».
- 14 - [...] « Mais *c'est surtout* une **période** pendant laquelle le toxicomane va se couper, volontairement, de son milieu d'origine ». Nous reviendrons sur « *c'est surtout* » : pour l'instant, notons que le definiendum a changé. On ne parle plus du centre, mais de la post-cure : il s'agit de formuler le « projet » de celle-ci dans le langage propre des éducateurs, notamment en le rapportant à leur pratique de gestion du temps. En effet il ne suffit pas d'avoir affirmé l'indication médicale de la post-cure, il faut maintenant faire apparaître le bien-fondé que celle-ci soit prise en charge par des éducateurs et non, par exemple, par des infirmiers psychiatriques et des médecins.
- 15 - [...] « son **milieu d'origine**, dans lequel il a rencontré **la drogue**, dans lequel il a vécu **sa « galère »** ».
- 16 Nouveau definiendum, le « milieu d'origine », métaphore écologique qui renvoie aux approches épidémiologique et sociologique plus de l'origine de la maladie que, d'ailleurs, de celle du malade, puisqu'en d'autres endroits du texte ce milieu « d'origine » sera rattaché à un phénomène de « déracinement » à propos de certains sujets: on parle plutôt de cause que d'origine... Il s'agit maintenant d'ancrer le discours en sociologie, d'où la citation allusive du titre du livre de François Dubet : « La galère, jeunes en survie ». Sans pour autant oublier un autre ancrage dans l'usage commun du langage par les usagers : il ne s'agit pas de « la » galère, mais de « sa » galère, c'est-à-dire de « ce qu'il appelle lui-même galère ».
- 17 - « Les centres de post-cure *sont connus comme étant essentiellement* **le lieu privilégié** pour rompre avec le milieu d'origine où la personne a rencontré le produit et vécu « sa galère ».
- 18 Reformulation synthétique, au sens où l'on dit d'un produit qu'il est « de synthèse », de l'ensemble - à première vue - des définitions qui ont été posées préalablement. Les divers énoncés définitoires rapportés à leurs espaces socio-discursifs de pertinence, sont

maintenant agglomérés, et naturalisés en une seule phrase, présentée comme *essentielle*, qui n'est plus ancrée que dans les représentations des éducateurs : un lieu, une personne, du « vécu ». Il faut que le lieu soit « *le lieu privilégié pour etc...* » pour que le projet de lui consacrer le mémoire soit professionnellement pertinent.

2. La structure argumentative de cet acte définitoire peut être représentée de la manière suivante.

- *Le X (Cèdre Bleu) est un X1 (centre sanitaire de moyen séjour)*
(définition administrative normée du Cèdre Bleu par un hyperonyme)
- *autrement dit un X2 (centre de post-cure)*
(définition médicale du Cèdre Bleu par un deuxième hyperonyme)
- *Comme l'indique cette dénomination X2/Y1 (la post-cure intervient après etc...)*
(définition analytique « pseudo-médicale » du centre de post-cure)
- *Mais c'est surtout X2/Y2 (la post-cure est une période où etc...)*
(définition narrative éducative de la post-cure)
- *Son Z (milieu d'origine) dans lequel Z1*
(définition du milieu en extension par référence à l'un de ses traits)
- *dans lequel Z2*
idem, par un autre trait
- *sa G (Galère) : G1*
(définition implicite de la Galère par citation de l'usage commun et allusion métonymique à un écrit sociologique)
- *les X2 (centres de post-cure) sont connus comme étant essentiellement le X21 = Y2/Z1/ Z2/G1 (lieu privilégié pour etc...)*
(assignation à X2 d'une définition prototypique propre au discours professionnel des éducateurs).

- 19 Dans la définition finale, résultat de la longue opération définitoire menée par l'étudiante, X1 et Y1 ont été éliminés. On peut remarquer que ce sont précisément les deux propositions de la série qui induisent des limites à l'activité professionnelle, et ont pour sources les discours les plus externes. Du point de vue de la rhétorique du « mémoire », le tour est bien joué : ce qui gêne le plus est neutralisé, sans avoir été « oublié », ni « omis ».

3. Des outils syntaxiques et lexicaux ad hoc ont été mis en œuvre pour délimiter et graduer les énoncés définitoires par référence aux espaces socio-discursifs pertinents.

- 20 Ils sont ci-dessus en caractères gras. On pourra remarquer trois faits :
- ils créent l'apparence d'une structure tautologique, le raisonnement semblant se dérouler comme une suite d'équations finalement « simplifiées »,
 - ils organisent une dramatisation de la découverte en particulier par l'apparente progression, qui permet de classer par ordre de plus grande intensité prescriptive les formules qui servent à articuler chaque fois le definiendum à un nouveau contenu mis à jour :
- est/autrement dit/indique/mais c'est surtout/sont connus comme étant essentiellement.*
- 21 - derrière l'apparence de tautologie, ce qu'ils organisent en fait c'est le passage d'un espace socio-discursif à un autre, et finalement l'adoption d'une position socio-discursive spécifique.

- 22 En conclusion de l'analyse de cet exemple, je dirai qu'on y voit de manière manifeste le travail effectué, dans le cadre d'un mémoire professionnel, donc à un moment décisif de la genèse de l'écriture professionnelle, pour choisir une position discursive en assignant un rôle et un statut à l'ensemble des espaces socio-discursifs avec lesquels le discours professionnel est en interaction, ce qui montre l'existence et la prégnance de ces espaces de légitimité, ainsi que l'activité fondamentale de synthèse - ici manifestement de « bricolage » - nécessaire pour se les approprier.

II. Dans un écrit lié à l'exécution d'un acte professionnel

- 23 Passons maintenant à un texte produit dans l'exercice de la pratique professionnelle, par un praticien qui a depuis longtemps franchi les étapes initiatiques de la formation, à savoir le directeur d'un établissement accueillant en post-cure des sortants d'hôpital psychiatrique. Et observons comment s'y organisent les passages difficiles d'une norme de communication à une autre.

V. le 8 Octobre 1985

Renouvellement de prise en charge.

Madame l'Inspectrice,

« Bonjour L., ça va ?

« Oh là là, je ne pensais pas y arriver. J'ai dû me reposer pour venir jusqu'à A ». Se tenant la poitrine de la main, continue: « J'ai un souffle au coeur, je suis malade...

Vous ne me croyez pas, Hein... ?

Voilà le principal discours de L., sans préciser tout de suite où il se reposait. Au cours de la conversation, il arrivait à nous dire : « Au bistrot, j'ai dû y entrer. J'avais un point... J'ai bu un verre de vin » (en insistant on arrive à deux, trois, quatre verres) » et puis ça a été mieux, j'ai pu continuer ma route »

[...]

C'est pourquoi nous vous demandons un renouvellement de prise en charge.

Veillez agréer, Mademoiselle, l'expression de notre considération distinguée,

Pour l'équipe,

xx

Le Directeur.

1. Un écrit atypique.

- 24 Ce courrier adressé à l'Inspection Départementale Sanitaire et Sociale est atypique, comme on peut en juger par les extraits reproduits ici⁵.
- 25 En particulier, l'entrée en matière d'une lettre administrative par la citation, au style direct d'une conversation n'est pas un choix stylistique courant.
- 26 Ce choix renvoie pour une part à une esthétique, situant la tâche de construire une représentation des relations au travail dans un espace proche de celui de certains artistes : cinéastes adeptes du texte fragmentaire comme Jean-Luc Godard, par exemple. Il donne à une partie du courrier une forme qui hésite entre celle du texte théâtral et celle du document ethnographique.
- 27 Il renvoie aussi à la volonté de fournir à la tutelle, conçue comme représentante de la volonté publique, une représentation « authentique » de la pratique professionnelle, et donc des positions relationnelles et communicationnelles du sujet au travail, confronté

aux personnes accueillies. Ainsi, ce passage au style direct ressemble à une « tranche de vie » ordinaire. Il veut témoigner de la quotidienneté de la relation et de la conversation dans le travail. Témoigner aussi du choix de poser l'ex-pensionnaire de centre hospitalier spécialisé en interlocuteur à part entière.

2. Convention administrative et distorsion du dispositif communicationnel.

- 28 D'autre part le texte se définit lui-même par son titre, qui rappelle son statut réglementaire : « renouvellement de prise en charge ».
- 29 De même, l'acte administratif, normé conventionnellement, arrive à sa place en conclusion : « Nous vous demandons un renouvellement de prise en charge »⁶.
- 30 Respect donc, pour cet aspect de la « convention » - au sens d'Austin - à laquelle fait référence l'acte à accomplir.
- 31 Mais d'un autre point de vue, et de manière symptomatique, le rite du courrier administratif, au-delà de la remarque stylistique déjà faite, n'est pas correctement accompli. On notera, en particulier, la distorsion entre l'adresse, « Madame l'Inspectrice », et la désignation du destinataire dans la formule de politesse, « Mademoiselle ».
- 32 Ainsi, les normes réglementaires du courrier administratif sont remplies de manière suffisante, mais sans que le scripteur s'y soit entièrement conformé: par la catégorisation sexuelle et civile du destinataire public, la relation administrative - impersonnelle, gommant l'identité privée - est déniée, une marge est laissée pour une relation commune homme-femme. Témoignage là aussi d'un idéal de communication direct entre personnes concrètes...⁷.

3. Indices et repères pour la réception.

- 33 Il faut enfin repérer les indices laissés par le scripteur pour guider l'interprétation de son texte par le destinataire :
- « *(En insistant on arrive à deux, trois, quatre verres)* ».
- « *C'est pourquoi nous vous demandons un renouvellement de prise en charge* ».
- 34 Commençons par la fin : « C'est pourquoi » donne un statut à la conversation rapportée, différent de celui que nous avons analysé en A. Il constitue cette conversation en « argument » justifiant la « demande », en « raison », susceptible de fonder la décision de renouvellement.
- 35 Il faut donc se demander comment cette conversation peut être un argument. C'est là que « en insistant » fournit les indications nécessaires. « Insister » c'est réitérer une question pour lui permettre de produire les effets escomptés. De quelle question cette insistance est-elle donc la répétition : il faut remonter à l'incipit, « Bonjour L., ça va ».
- 36 Cet énoncé constitue la question, sur laquelle il est ensuite « insisté ». Aussi serait-il, d'après le scripteur, erroné de reformuler l'entrée en matière par : « L'éducateur a salué L. ». Par contre, il faut lire : « L'éducateur a demandé à L. quel était son état de santé ». Plus loin il a eu sa réponse : « L. est sous l'emprise de la boisson. L. a fait une « rechute ».
- 37 Derrière donc la conversation ordinaire se cachait le travail du « technicien de la relation », ainsi qu'une certaine démarche de diagnostic... Le scripteur compte sur le savoir qu'il

partage avec l'inspectrice DASS - intersection du langage communautaire du travailleur social et de celui des représentants des autorités de tutelle - pour qu'elle identifie correctement les actes professionnels accomplis par les énoncés échangés : interrogation du patient, aveu, diagnostic, décision.

- 38 Ce savoir partagé était pourtant difficile à mettre en oeuvre de manière explicite : nous sommes en effet en un lieu problématique déontologiquement. Le travailleur social est en train de fournir à l'administration des « renseignements » qu'un médecin serait lui en droit de refuser de livrer. De même l'inspectrice est invitée à juger de l'indication d'une démarche thérapeutique, sans être passée par la caution - sous le signe d'un secret, donc d'un silence professionnel - d'un médecin. Ambiguïtés de la « démedicalisation » et « dépsychiatisation » de la prise en charge.
- 39 Pour conclure sur cet exemple, on dira que le scripteur y apparaît comme jouant de tous les registres normatifs de l'écrit professionnel, « courrier administratif », tantôt en subvertissant les normes, tantôt en les observant ostensiblement.
- 40 Les passages d'un usage à un autre, les superpositions de grilles de lecture nécessaires à une correcte interprétation des énoncés sont indiqués par un réseau d'indices métalinguistiques et épilinguistiques qui permettent de repérer la mise en oeuvre d'une compétence communicationnelle complexe, structurée notamment par le projet professionnel idéal, en tension avec le quotidien, les normes administratives, et les problèmes de territoire professionnel.

III. Dans une réunion de comité de rédaction: évaluation de l'hétérogénéité sémantique d'un mot-clé d'un discours professionnel

- 41 Intéressons-nous maintenant à un autre lieu d'élaboration des repères socio-discursifs d'une profession : la revue professionnelle. Voici quelques énoncés définitoires glanés lors d'une digression des débats d'un comité de rédaction d'une revue du secteur de la santé mentale.

(A propos d'un article proposé, qui témoigne d'une pratique professionnelle : on y rencontre le mot « référent »).

- « Référent », c'est un mot qu'il n'est pas facile d'utiliser comme ça : on l'a déjà dit, ça pourrait faire l'objet de tout un numéro.
 - Dans un service, un référent c'est d'abord l'interlocuteur privilégié des achats et des repères, de la vie quotidienne du malade.
 - Mais réglementairement c'est très différent : c'est celui qui est en mesure d'évaluer les progrès du malade. C'est une définition de poste.
 - N'empêche que pour le malade c'est surtout l'interlocuteur privilégié, même si d'une certaine façon il faut bien que ça se rejoigne.
 - Travailler la notion de référent ça va dans la rubrique « pratique soignante ».
 - « La personne référente », c'est une expression qu'on emploie pour le travail en petite enfance, avec les personnes âgées, en psychiatrie et aussi dans beaucoup d'autres lieux, et chaque fois c'est quand même un peu différent.
 - Le travail de « référent » c'est une méthode de soin, une hypothèse de soin.
- (Énoncés fragmentaires glanés au fil de la plume par moi, O.C., qui ne fournissent en rien une image du débat et du travail dont ils ont simplement structuré une digression).

- 42 Il s'agit ici d'oral, mais d'oral intimement lié au processus d'écriture : à la fois oral de réception-évaluation d'un écrit et oral participant de la production de nouveaux écrits à venir.
- 43 Les définitions, directes et indirectes, du mot « référent » se distinguent clairement par leur ancrage dans divers espaces socio-discursifs, attachés de manière différenciée aux individus du groupe de locuteurs-écrivains que constitue un comité de rédaction, sans qu'aucun des emplois n'ait semblé à quiconque étranger, ni inconnu.
- 44 Une analyse plus fine, notamment par l'utilisation du magnétophone et le croisement avec les données de la trajectoire de chacun, aurait permis d'identifier les relations de proximité des divers locuteurs à ces divers espaces, mais ce n'est pas ici notre propos, aussi se contentera-t-on de constater leur efficacité dans la structuration sémantique des énoncés cette séance de travail :
- espace interpersonnel de la relation au malade ;
 - espace réglementaire de la définition du poste dans l'institution hospitalière ;
 - espace de la réflexion critique sur les pratiques ;
 - espace de la réflexion sur les mots et leur emploi, et le rapport personnel aux mots.
- 45 Les diverses normes socio-discursives et communicationnelles qu'on analyse ici sont donc bien dans cette phase de travail au cœur du processus d'écriture. La norme « scientifique » semble absente à cette occasion: c'est pour une part que l'auteur du présent article était occupé à noter et n'a pas jugé plus utile d'évoquer l'usage du concept de « référent » dans les débats des linguistes.

Conclusion

- 46 Nos exemples manifestent, en particulier par les éléments métadiscursifs et métacommunicationnels inséparables des moments d'écriture professionnelle décrits, la nécessité pour les sujets et les groupes de gérer l'interaction et la coprésence de normes communicationnelles diverses et complexes.
- 47 Il reste, évidemment, à élargir le champ d'observation : qu'en est-il chez les enseignants, les formateurs, les spécialistes de communication des entreprises, les ingénieurs, les hommes politiques etc... ? Des phénomènes semblables peuvent-ils s'observer à des postes de travail et dans des formations où les nécessités de communiquer sont moins apparentes, ou d'une nature différente au premier abord ? Il me semble que le lecteur pourra repérer des pistes dans les autres articles de ce numéro.
- 48 Autre question en suspens : où et quand les arbitrages qui fixent les rôles, ainsi que les espaces d'application, d'influence et de pertinence de ces différentes normes s'opèrent-ils ? L'analyse de ces moments et lieux d'arbitrage amènera peut-être à reformuler certains aspects des hypothèses mises en oeuvre ici, dont je propose simplement d'observer qu'elles ont, à ce stade de l'investigation, une certaine puissance descriptive de problèmes effectivement rencontrés dans la communication écrite de divers professionnels.

BIBLIOGRAPHIE

(Se reporter à la bibliographie, ici même, de l'article « Les écritures professionnelles - ou la difficile synthèse de normes communicationnelles hétérogènes »).

Austin, J.-L., (1962), *Quand dire c'est faire*, Éditions du Seuil, Paris, 1970.

Conein, B., (1987), (éd.), « Lexique et faits sociaux », *Lexique* n° 5, PUL, Lille.

Yaguello, M., (1978), *Les mots et les femmes*, Coll. Prismes, Payot, Paris, 1987.

NOTES

1. Cf. dans le présent numéro mon article : « Les écritures professionnelles - ou la difficile synthèse de normes communicationnelles hétérogènes ».

2. Ce travail est la prolongation dans l'étude du discours professionnel de ce que j'ai entrepris à propos de l'écriture de Marcel Proust dans ma thèse de 3e cycle : « Le métalangage dans " A la Recherche du Temps Perdu de Marcel Proust" », sous la direction de Michel Glatigny, Lille III, 1988.

3. B.S., « Pratiques d'éducation en foyer de post-cure pour toxicomane », mémoire rédigé en vue de l'obtention du DEES, Lille, 1991.

4. Cf. Pour une définition et une description des « énoncés définitoires » : Riegel, M. (1987), « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire », *Langue Française* n° 73, Larousse, Paris.

5. Pour une étude de la stratégie communicationnelle mise en oeuvre par cette institution dans sa correspondance avec les tutelles, cf. :

- Delcambre, P. & Chantraine, O., « Éducateurs spécialisés et rapports administratifs », Rapport à la CEE, Janvier 1986, Lille.

- Delcambre, P. « Écriture d'éducateur pour des autorités de tutelle », in *Écriture et travail social*, 8-4, 1987, IUT B de Lille III.

- Delcambre, P. « Écriture professionnelle et pouvoirs : analyse d'un dispositif d'écriture », in *Bulletin du CERTEIC* n° 11, 1990.

6. Lors d'un T.D. avec un groupe d'étudiants, une étudiante qui avait travaillé un certain temps comme secrétaire, au moment de « lire » ce texte avait tout naturellement souligné au rouge ce titre, cette phrase et le nom de la personne concernée...

7. Le lecteur voit bien par ailleurs comment au stade de la réception cet idéal peut être perçu de manière extrêmement diverse: machisme ? incompetence ? tentative de connivence ? etc...

RÉSUMÉS

On propose l'analyse de trois exemples permettant la mise en oeuvre de l'hypothèse descriptive de l'écriture professionnelle exposée dans « Les écritures professionnelles - ou la difficile

synthèse de normes communicationnelles hétérogènes ». Sont décrits : un écrit lié à la formation, un écrit lié à la pratique professionnelle et un débat autour des usages d'un mot-clé d'une profession dans une revue professionnelle.

Ces trois exemples manifestent la nécessité pour les sujets et les groupes de gérer l'interaction et la coprésence de normes communicationnelles diverses et complexes dans le processus d'écriture professionnelle.

Three examples are proposed as a way of testing the descriptive power of the hypothesis expounded in « Variations of professional writing : the difficult synthesis of heterogeneous standards of communication ». The first document is from an exercise in a training course, the second one is from a professional letter, and the third is from a discussion among members of the publishing committee of a professional bulletin about one of the key-words of practice.

The necessity for individuals and groups to manage interaction and togetherness of various and complicated communicational standards in the process of professional writing is at work in the three situations studied.

INDEX

Keywords : professional writing, speech analysis, vocational training, communication standards

Mots-clés : analyse de discours, écriture professionnelle, formation professionnelle, norme de communication

AUTEUR

OLIVIER CHANTRAINE

Olivier Chantraine, CERTEIC/GERICO, Université de Lille III